

Réf: Dossier 380144

Avis de constitution

SOCIETE « QUEEN OPTIC CI »

Siège Abidjan yopougon ananeraire carrefour OASIS
non loin de la pharmacie ananeraie, Lot 2760, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « QUEEN OPTIC CI »

Objet : Optique lunetterie et activités connexes et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan yopougon ananeraire carrefour OASIS non loin de la pharmacie ananeraie, Lot 2760, Ilot 101

Dirigeant(s) Mme SYLLA EPSE BAKAYOKO FERIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01183 du 07/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08036/GTCA/RC/2025 du 07/02/2025

